



3 février 2026

## Compte rendu de la conférence Enfance en débat « Villes à hauteur d'enfants, villes autrement »

*Seul le prononcé fait foi.*

### 1. Ouverture de Sarah El Haïry

Remerciements.

« *Enfance en débat*, c'est un espace de confrontation. Un espace où l'on accepte de se dire les choses, où l'on partage ce qui marche, mais aussi ce qui ne marche pas. Un espace où l'on met les mains dans le réel, dans le concret, dans la vie quotidienne des enfants et des familles. Les enfants n'ont pas le temps d'attendre nos lenteurs : ils vivent aujourd'hui, ici, maintenant, dans des villes que nous avons pensées sans eux.

Alors aujourd'hui, nous parlons de « villes à hauteur d'enfants », un sujet profondément politique. »

### 2. Ouverture de Stéphanie Rist

Le concept de « ville à hauteur d'enfants » dépasse l'urbanisme : il renvoie à un véritable choix de société révélant la place accordée aux plus vulnérables, en particulier aux enfants. Cette approche soulève trois enjeux majeurs : l'autonomie et la citoyenneté des enfants, la santé publique et la protection de l'environnement.

Une ville pensée pour les enfants ne se limite pas à des aménagements matériels ou à des aires de jeux. Elle repose sur la confiance, l'écoute et la reconnaissance des enfants comme acteurs à part entière, capables de contribuer aux décisions qui concernent leur cadre de vie. De nombreuses collectivités engagées, soutenues notamment par le label *Ville amie des enfants* de l'UNICEF, montrent que la participation des enfants améliore concrètement l'action publique.

Par ailleurs, les dégradations environnementales et urbaines (pollution, bruit, manque de nature, canicules) affectent en premier lieu la santé et le développement des enfants. Les reconnaître comme usagers légitimes de la ville, c'est aussi les considérer comme des acteurs de la transition écologique, la crise climatique constituant une crise des droits de l'enfant.

Enfin, malgré l'engagement de la France en faveur de l'intérêt supérieur de l'enfant, les données récentes montrent un sentiment d'insécurité, un manque de nature et de lien social chez de nombreux enfants. Les échéances municipales doivent donc être l'occasion d'une réflexion profonde et structurante : construire une ville à hauteur d'enfants, c'est en réalité construire des villes plus justes, plus protectrices et tournées vers l'avenir pour tous.

### **3. Ouverture de Françoise Gate**

La question de l'enfance dans la ville renvoie plus largement à l'enfance dans la société et aux valeurs de vivre ensemble. La ministre souligne l'importance de porter ces questions de manière collective et interministérielle.

La question de l'éducation partagée est à poser ce jour, en particulier dans la ville et les espaces de proximité, premiers lieux de sociabilité de la jeunesse.

Elle partage être marquée par l'influence de la présence d'écoles sur les discours des maires qu'elle a rencontré. Entendre un enfant crier symbolise la vie, le mouvement, et suffit à montrer l'importance de l'enfance dans les communes.

Soutenir les enfants, c'est éduquer et protéger chacun d'entre eux. La France possède un modèle de protection sociale assez exemplaire, où l'enfance y est sacrée. En ce sens, l'Etat considère que chaque enfant, indépendamment de son milieu, de son origine, doit être protégé, comme en atteste la médecine scolaire permettant la détection de problèmes de santé ou familiaux. Si la société est sous tension, l'environnement des enfants l'est particulièrement. Les adultes qui les accompagnent sont eux même dans une grande difficulté. La ministre souligne que la mission de la Haute-commissaire est plus importante que jamais. Pour que l'enfant soit au cœur de nos sociétés, il faut sensibiliser l'ensemble des personnes la constituant.

Le secret professionnel rend complexe la saisie d'ensemble des réalités rencontrées par les enfants.

La ville est partiellement adaptée aux enfants. En effet, il est rare que les maires soient formés à intégrer cette dimension à leurs aménagements. Si la ville doit être à portée d'enfants, elle se doit également d'être un espace de rencontre intergénérationnel afin que les regards sur les populations vulnérables évoluent vers la bienveillance. Pour ce faire, la Ministre est volontaire pour contribuer à la diffusion du Guide de l'élu local. Elle rappelle que la coordination entre les acteurs et les différents secteurs est la clé de réussite de la mise en place de ces politiques urbaines et de protection des enfants.

Pour conclure, la Ministre salue la démarche des conseils municipaux des jeunes, permettant à ces « graines de citoyens » de connaître leurs droits, mais également leurs devoirs et d'évoluer en tant que citoyens en devenir.

### **4. Constat global**

La thématique de la « ville à hauteur d'enfant » interroge la manière dont l'espace public, les politiques urbaines et les services locaux prennent en compte les besoins spécifiques des enfants. Elle part du constat que les villes ont majoritairement été conçues par et pour les adultes, rendant l'environnement urbain parfois peu accessible, peu sécurisé et peu accueillant pour les plus jeunes. Bruit, pollution, circulation automobile, rareté des espaces de jeu et faible participation des enfants aux décisions locales constituent des freins identifiés.

Penser la ville à hauteur d'enfant implique de reconsiderer les usages de l'espace public : cheminements scolaires sécurisés, abords d'écoles apaisés, signalétique adaptée, espaces de jeu et de respiration accessibles, et prise en compte de la parole des enfants. Cette approche s'inscrit dans une logique transversale, à la croisée de la santé publique, de la justice sociale, de la transition écologique et de la participation citoyenne. Elle repose sur l'idée qu'une ville plus adaptée aux enfants est également plus inclusive, plus sûre et plus agréable pour l'ensemble des habitants.

## 5. Interventions par acteur

### Béatrice Lefrançois, secrétaire générale UNICEF France

*« Les enfants ne sont pas les usagers de demain, mais les citoyens d'aujourd'hui. »*

Le programme Ville amie des enfants, porté par l'UNICEF depuis 2002, vise à replacer l'enfant au cœur des politiques publiques locales, en reconnaissant la ville comme un espace clé d'apprentissage de la citoyenneté. Les collectivités territoriales jouent un rôle central dans cette démarche. Un constat alarmant se dégage : les enfants sont de plus en plus invisibles dans l'espace public et perdent en autonomie. En France, alors que 80 % des enfants vivent en milieu urbain, seuls 9 % se rendent aujourd'hui seuls à l'école, contre un sur deux à la fin des années 1980. Les consultations menées par l'UNICEF montrent également qu'un quart des enfants restent majoritairement à l'intérieur, faute d'espaces extérieurs adaptés.

Le programme repose sur un engagement politique durable, avec aujourd'hui 300 villes engagées en France et près de 3 000 dans le monde. Il renforce progressivement ses exigences, notamment en matière de gouvernance. La participation réelle des enfants est un pilier fondamental : elle implique une écoute active, une formation des acteurs publics et une attention particulière aux enfants les plus vulnérables. Les politiques publiques doivent s'appuyer sur des diagnostics objectivés plutôt que sur des représentations adultes.

La démarche appelle aussi à une approche transversale, dépassant les logiques en silos, afin d'assurer la cohérence des parcours de vie des enfants. Les recommandations formulées par les enfants doivent guider l'action publique, en interrogeant chaque décision à l'aune de leur autonomie, de leur égalité, de leur santé et de leur intérêt supérieur. Enfin, l'UNICEF rappelle que les enfants sont des citoyens à part entière, ici et maintenant. Construire des villes à hauteur d'enfants revient à créer des villes plus inclusives et bénéfiques pour l'ensemble de la société.

### Tony RENUCCI, Directeur général de l'association Respire

*« La totalité des écoles [d'Ile-de-France] dépassent les recommandations de l'OMS en matière de pollution . »*

Respire est une association lancée en 2011. Cette dernière lutte pour l'amélioration de la qualité de l'air, notamment au travers des questions de protection de la santé des enfants. Cet engagement est né du constat du taux de pollution dans l'air aux abords des écoles, préconisations de l'OMS. En 2019, ils ont lancé la première cartographie des écoles d'Ile de France du taux de dioxyde d'azote dans l'air, polluant irritant relâché en majorité par les voitures. La qualité de l'air est une préoccupation particulière des parents, 65 % se déclarant inquiets.

Pour rappel, la pollution est impliquée dans 40 000 décès annuels, et est responsable d'une surreprésentation des maladies respiratoires, cérébrales et cardio-vasculaires. En ce sens, les enfants habitant à proximité de grands axes routiers présentent 30 % de chance supplémentaire de développer de l'asthme.

Les cartographies réalisées ont permis d'appuyer un projet fort : celui de la rue aux écoles. Cette ambition se manifeste par la piétonnisation des routes longeant les établissements. Les mesures de la qualité de l'air après la mise en place de ce dispositif ont indiqué une baisse de 30% de la

concentration de la pollution. A cela, il s'ajoute également une réduction des émissions sonores et une hausse de la sécurité des enfants.

Afin de poursuivre ce projet, Respire s'interroge sur les moyens de réappropriation de ces espaces anciennement routiers. Ils évoquent la nécessité de les aménager par du mobilier urbain. Enfin, l'association souligne l'importance de recréer des cheminements piétons, où les enfants sont protégés sur l'ensemble de leurs trajets.

### **Clémentine Delval, architecte – médiatrice chez Récréation Urbaine**

***« L'adulte n'a pas été habitué à donner son avis en tant qu'enfant, et ne sait donc pas le faire aujourd'hui. »***

Basée à Lille, Récréation Urbaine a été créée en 2018. Cette SCOP questionne la place des enfants et des jeux dans la ville. Actuellement, elle souhaite orienter ses projets à destination de la petite enfance et de l'adolescence, populations les plus oubliées dans les aménagements urbains. Dans la pratique, Récréations Urbaines se traduit par l'accompagnement des acteurs souhaitant proposer un aménagement urbain accessible aux enfants. Aussi, elle propose des ateliers à destination des enfants, mais également des acteurs, en les outillant pour réaliser des projets collectifs, en concertation avec les enfants.

En outre, Récréation Urbaines se définit comme un « maillon » entre les différents publics concernés par l'aménagement de l'espace urbain (collectivités, architectes, parents, enfants...).

Méthodologiquement, elle s'attache à la déclinaison d'un projet à partir de constats, de diagnostics et de temps d'échanges. Avec les enfants, les projets passent par les dessins avant d'être validés par votes par consentement. Par la suite, un maquettage est réalisé, suivi d'une présentation des projets aux élus locaux. Récréations Urbaines est attaché au suivi des projets construits avec les enfants, et souligne l'importance de les tenir informés des évolutions.

Enfin, en prenant appui sur l'exemple de la végétalisation des cours d'école, la SCOP pointe qu'un des freins à la réalisation de ces projets réside du côté des adultes, qui mettent à distance les changements dans leurs pratiques.

### **Thomas Corbasson, Co-fondateur de l'agence Chartier-Corbasson Architectes, Vice-président de la Maison de l'architecture d'Ile-de-France, co-concepteur du projet La ville rêvée des enfants.**

***« La ville rêvée des enfants est à la ville à laquelle ils prennent part. »***

Thomas Corbasson a co-fondé le projet « ville rêvée des enfants » qui permet à des classes de réaliser, de leurs propres mains, des villes tels qu'ils les conçoivent au cours d'ateliers.

Commencé à Paris, le projet s'est étendu à d'autres villes.

Selon l'architecte, le principe d'une commande avec contrainte permet aux enfants de réfléchir aux infrastructures opérationnelles qu'ils pourraient mettre en œuvre autour d'eux. Les architectes réfléchissent ainsi avec les enfants aux matières adéquates, pour des villes stylisées par eux.

Une façon d'associer les enfants à la conception des villes, à leur apprendre à observer leur environnement et à prendre part aux décisions stratégiques.

## **6. Conclusion de la Haute-commissaire à l'Enfance**

**« Le soutien à la parentalité n'est pas une réponse unique : c'est une alliance de solutions pour répondre à la diversité des parentalités et besoins spécifiques. »**

Essayer de bâtir une ville à hauteur d'enfants, c'est déjà un choix. Il n'est pas possible de se cantonner à des aires de jeux. Il est nécessaire de prendre le temps pour penser l'espace, évoluer, et prendre acte des besoins des enfants. Pour y répondre, l'interdisciplinarité en est la clé. Il est nécessaire de proposer une coalition d'acteurs territoriaux sur cette thématique et de coordonner efficacement cette politique publique. Il est nécessaire de s'appuyer sur les expertises professionnelles des différents métiers, sur les innovations et les expériences pour trouver de nouveaux usages de l'espace urbains, afin de notamment contrebalancer la montée de la culture de la chambre et des usages du numériques excessifs de la jeunesse.

Il faut accepter de se mettre soi-même à hauteur d'enfants. Elle affirme avoir entendu les enjeux associés à la petite enfance et à l'adolescence dans l'espace public, à considérer dès aujourd'hui, en offrant des espaces de mobilité fine pour les plus jeunes et des espaces d'autonomie et de confiance pour les plus grands. L'éducation commence dès le plus jeune âge par l'apprentissage des espaces publics. Pour penser l'intergénérationnel, il est central de s'appuyer sur les expertises d'usage, auprès de l'ensemble des acteurs. La ministre rappel que nous sommes à la veille d'un renouvellement politique et que chaque élu doit se saisir de ces questions. Il est central de mobiliser les enfants, arrêter de parler d'eux afin de faire avec eux.

Il ne faut pas renoncer. L'enfance étant transversale, il est nécessaire que tout le monde se mobilise, à son niveau. Parler de villes à hauteur d'enfants, c'est également parler de familles, de santé, de justice sociale, de transition écologique et de participation à la vie collective. Les enfants sont déjà pleinement présents. Parler d'eux au présent permet de les replacer au cœur de nos préoccupations en ce moment de changement politique.

## **7. Démonstrations**

### **Arthur Alba, fondateur et directeur général de Streetco**

Streetco est une application mobile permettant de cartographier collectivement l'espace urbain. Initialement destinée aux personnes en situation de handicap, elle a pour fonction de signaler en temps réel des obstacles ou dangers se trouvant sur la voie publique. En conséquent, les familles ont la possibilité de s'y référer afin d'obtenir des informations sur l'accessibilité des lieux pour les enfants.

### **Rania Benchekroun, Co-fondatrice de Planners**

Planners est une société d'architecture, d'urbanisme et de concertation, née en 2021 de l'initiative des fondateurs de 1001rues. Elle accompagne les collectivités, bailleurs et aménageurs dans la conception et la transformation de leurs territoires. Elle porte la conviction profonde que la ville se fabrique en commun.

Dans la continuité de 1001rues, Planners conçoit et anime des dispositifs de concertation sur-mesure : ateliers in situ, marches exploratoires, jeux urbains, scénarios partagés, outils numériques, maquettes et dispositifs de vote. Tout au long du projet, ils prototypent, testent et ajustent les propositions afin d'aligner ambitions publiques, contraintes opérationnelles et usages réels.